

# C'est désormais le temps pour la justice écologique

**D**ans son programme 2011-2016, DÉVELOPPEMENT ET PAIX va mettre l'accent sur la justice écologique qui comprend à la fois la justice climatique et la justice environnementale. Même si nous travaillons depuis un bon moment sur des problèmes de justice sociale, la justice écologique est une notion relativement nouvelle : c'est un domaine que nous avons hâte d'approfondir à l'aube de notre nouveau programme. La priorité sur la justice écologique se situe dans le prolongement du travail que nous avons effectué récemment sur les mines, l'eau et la terre. La justice écologique est essentielle au développement humain intégral; elle favorise le bien-être économique, politique, social et spirituel de chaque être humain.

Ce qui suit représente la meilleure description que nous puissions faire aujourd'hui de la justice écologique. Nous prévoyons qu'en 2016, au terme de la campagne, nous aurons en mains une description encore plus juste. Elle se fondera sur la réflexion et les réactions de nos partenaires des pays du Sud comme sur celles de nos membres et de nos alliés dans le Nord.

## Le programme d'éducation 2011-2016

Inspiré par les modèles alternatifs de développement élaborés par ses partenaires des pays du Sud, DÉVELOPPEMENT ET PAIX s'est engagé à promouvoir un développement humain intégral compatible avec la justice écologique.

## Qu'est-ce que la justice écologique?

La *justice écologique* célèbre l'interconnexion et l'interdépendance entre tous les êtres; elle reconnaît la responsabilité que nous avons en tant qu'êtres humains de coexister dans l'harmonie pour le bien-être de la communauté planétaire. La justice écologique met de l'avant la dignité humaine, l'autodétermination personnelle et le développement d'économies durables dans la justice pour tous et toutes au sein d'un monde où les ressources sont limitées.

- Du point de vue chrétien, la justice écologique se fonde sur le caractère sacré de la Terre et sur la conviction que la dignité de la personne humaine exige qu'on porte une attention particulière aux pauvres et aux marginalisés, ce que l'on appelle l'option préférentielle pour les pauvres.
- Du point de vue scientifique, la justice écologique se fonde sur le fait que la Terre et ses ressources sont limitées, que les écosystèmes sont complexes et fragiles, que le monde naturel – dont les êtres humains font partie – forme un système interconnecté et interdépendant. Dans ce réseau de vie, l'ingéniosité et l'activité humaines doivent s'ancrer dans la prudence et la sollicitude.
- Du point de vue historique, la justice écologique se fonde sur le fait que les systèmes économiques, sociaux et politiques dominants sur la Terre ont favorisé les populations des pays du Nord – qui en sont encore aujourd'hui les principales bénéficiaires. Ces systèmes ont entraîné l'épuisement de la diversité écologique de la Terre, la destruction de ses écosystèmes, la pollution du sol, de la mer et de l'air, l'extinction de nombreuses espèces et les changements climatiques. Ce sont les populations des pays du Sud qui ressentent le plus durement les retombées de ces phénomènes, elles qui en sont pourtant le moins responsables.

Le travail pour la justice écologique exige donc inspiration, prière, esprit d'initiative et imagination. Pour réagir à l'urgence des inégalités mondiales et à la dégradation écologique actuelles – et notamment aux conséquences des changements climatiques – il faudra à chacune et chacun de nous de la détermination, de la retenue, de la solidarité et de l'amour.

Avec tous nos remerciements à Simon Appolloni et Dorothy McDougall pour leurs suggestions.





# « Tu aimeras ton prochain comme toi-même »

Marc 12, 31

## Des modèles alternatifs

### De la mondialisation à la relocalisation

**U**n peu partout à travers le monde, des groupes articulent déjà des façons de vivre ensemble et en harmonie avec la Terre.

Soit qu'ils s'inspirent d'une sagesse traditionnelle trop longtemps sous-estimée, soit qu'ils inventent de nouvelles pratiques; ils ouvrent ainsi la voie à un avenir écologique plus équilibré.

Certains ont donné le nom de *relocalisation* au virage à prendre, pour bien le distinguer de la *mondialisation* économique que nous connaissons bien. Les récits qui suivent illustrent chacun un aspect de la relocalisation. Ils nous montrent des gens qui redécouvrent des méthodes qui ont bien fonctionné dans le passé et qui se les réapproprient pour améliorer leur sort, celui de leur collectivité et finalement celui de la communauté humaine.

## En Amérique latine

### Le « bien-vivre » plutôt que le vivre mieux

Chez les Aymaras de Bolivie, on parle de *suma qamana* mais la population quechua de l'Équateur l'appelle *sumak kawsay*. Les Européens ont rendu l'idée par *buen vivir* en espagnol, « le bien-vivre » en français. Quelle que soit la langue, l'expression désigne une conception de la vie qui fait passer la santé écologique, la dignité humaine et la justice sociale avant les objectifs économiques. Fondée sur la conception qu'ont les peuples autochtones des Andes de ce qui fait la bonne vie, l'expression incite les gens à repenser les relations qu'ils entretiennent avec leurs semblables et avec leur environnement.

Les Aymaras y voient une façon de vivre dans l'harmonie, en préservant l'équilibre entre les hommes et les femmes, entre des collectivités différentes et surtout entre les êtres humains et l'univers naturel dont ils font partie. Le « bien-vivre » a longtemps été associé, dans les pays du Nord comme le nôtre, à une consommation croissante de produits améliorés ou de nouvelles technologies, aux dépens évidemment des autres et de l'environnement. Le « bien-vivre » donne la priorité au bien-être collectif : subvenir à ses besoins fondamentaux tout en vivant en harmonie avec l'univers naturel.

En 2008, l'Équateur est devenu le premier État à incorporer le principe du bien-vivre à sa nouvelle constitution. En 2009, la Bolivie faisait de même.

## En Amérique du Nord

### Le Régime des 160 km

En 2007, deux jeunes auteurs canadiens ont fait les manchettes quand leur livre, *The Hundred Mile Diet*, est devenu un succès de librairie. Ils y exposaient les difficultés rencontrées lorsqu'on tente de manger uniquement des aliments produits dans un rayon de 100 milles (160 km) de chez soi. Le lieu d'origine de la nourriture est devenu du jour au lendemain un sujet de conversation courant.

Bon nombre de nos concitoyens et concitoyennes ont commencé à s'interroger sur l'empreinte de carbone causée par un régime qui comporte de plus en plus d'aliments importés. Plusieurs ont décidé de choisir leurs aliments en fonction de l'endroit où ils ont été produits. Dans certaines régions du Canada, on a vu se multiplier les marchés de producteurs locaux. Les gens semblent plus intéressés à manger des produits locaux et ils constatent que les aliments cultivés à proximité ont meilleur goût et sont plus nourrissants.

